

# **Le SIVU BORDEAUX – MERIGNAC**

## **Procès-Verbal du Comité Syndical**

### **Séance du 20 novembre 2025**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2025
3. Délibérations

#### **MARCHES**

- Choix des sociétés chargées de la fourniture de denrées alimentaires D/2025-028

4. Communication
5. Questions diverses

#### **Etaient présents à titre de titulaires :**

Mesdames DELUC, JAMET, KUHN et Messieurs BELLERON et GIRARD

#### **Était présente à titre de suppléante :**

Madame DELNESTE

#### **Etaient excusés :**

Mesdames AMOUREUX, BOUVIER, DEMANGE, EL KHADIR, FAHMY, JUSTOME, LE BOULANGER et SCHMITT et Messieurs ARFEUILLE et FEYTOUT

#### **Etaient présents à titre technique :**

Pour le SIVU en présentiel : Mesdames ABDI, Responsable Adjointe Ressources Humaines et Secrétariat Général, LACOMBE, Responsable du Pôle Finances – Marché – Budget, et MENAY, Assistante Ressources Humaines et Secrétariat Général et Messieurs BRISOT, Contrôleur de Gestion, DAMANE, Directeur Général des Services, TEISSEIRE, Responsable Qualité-Achats.

Pour le SIVU en visioconférence : Madame MAGNIEZ, Manager d'exploitation et Monsieur SOUHAMI, Responsable Ingénierie-Maintenance.

Pour les Villes en présentiel : Monsieur LABARBE, Chef de service Qualité restauration & entretien de la Ville de Mérignac.

Pour les Villes en visioconférence : Madame DUVAL, Cheffe du Service Qualité, Prévention des risques et sécurité incendie de la Ville de Bordeaux

La séance est ouverte à 09h59 par Madame JAMET, Présidente du SIVU Bordeaux-Mérignac.

#### **Madame JAMET :**

Je vous propose d'élire le secrétaire de séance.

Madame KUHN est élue secrétaire de séance.

Nous pouvons passer à la validation du Procès-Verbal du 16 octobre 2025. Madame SCHMITT, secrétaire de séance, en a approuvé la rédaction. Avez-vous des observations ?

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

### **Points d'actualité**

**Monsieur DAMANE :**

La fréquentation cumulée sur l'année présente un écart positif de 26 220 repas au mois d'octobre. Nous observons également un solde négatif de 9 273€ de couverts sur le mois d'octobre, en raison de la budgétisation d'un jour de grève contre deux jours réellement effectués.

Distribution d'une présentation des données cumulées concernant plus précisément la partie Achats. Lecture est faite de ce document.

**Madame DELNESTE :**

Les effectifs restent-ils stables sur les deux villes ?

**Monsieur DAMANE :**

Tout à fait, ils s'équilibrent en raison d'une légère baisse pour la ville de Mérignac et d'une légère hausse pour la ville de Bordeaux.

**Monsieur GIRARD :**

Quelle est la répartition ?

**Madame JAMET :**

Environ 75% pour Bordeaux et 25% pour Mérignac.

**Monsieur GIRARD :**

J'ai une seconde question, issue des conseils d'écoles et notamment pour l'école des Bosquets : il a été remonté le fait que les portions ne sont pas assez copieuses pour les grands, pourrait-on y remédier ou apporter une explication ?

**Madame JAMET :**

Le grammage est le même pour tous les enfants, qu'ils soient en CP ou en CM2. Les agents des offices doivent donc ajuster en fonction des besoins.

**Madame KUHN :**

Il y a des restes de nourriture à chaque service qui sont pourtant proposés aux enfants.

**Monsieur BELPERRON :**

Comment cela se fait-il que la question se pose maintenant alors que rien n'a été modifié ?

**Monsieur GIRARD :**

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu récemment, de nouveaux membres ont donc pris leur fonction.

**Monsieur TEISSEIRE :**

Les visites avec les parents d'élèves reprennent et nous accueilleront la ville de Mérignac dès la semaine prochaine. En collaboration avec Monsieur LABARBE, le lien sera fait avec les parents d'élèves de cette école.

Je vous informe également que les visites pour les seniors sont compliquées en raison de leur état de santé. Il a donc été acté, en accord avec les villes, que les visites seront désormais réalisées uniquement avec les agents des satellites.

**Madame JAMET :**

Si personne n'a de remarque supplémentaire, je propose de passer aux délibérations.

## **DELIBERATIONS**

### **D-2025/028 – Choix des sociétés chargées de la fourniture de denrées alimentaires**

#### **DECISION-AUTORISATION**

Le rapport suivant est présenté au Comité Syndical :

Dans le cadre de l'activité du SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée pour la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration collective

La commission d'appel d'offre, réunie le 20 novembre 2025, a proposé de retenir la société suivante :

- Lot n° 25.D11 Fruits et légumes de la 1ère gamme issus de l'agriculture conventionnelle  
Société : XXX  
Montant maximum de l'accord-cadre : 800 000 € H.T (durée de 4 ans)
- Lot n° 25.D24 Légumes et pommes de terre cuits préparés (5<sup>ème</sup> gamme)  
Société : XXX  
Montant maximum de l'accord-cadre : 500 000 € H.T (durée de 4 ans)

## **LE COMITE SYNDICAL**

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 20 novembre 2025,

Adopte la délibération suivante :

### **Article 1 :**

- Lot n° 25.D11 Fruits et légumes de la 1ère gamme issus de l'agriculture conventionnelle  
Société : XXX  
Montant maximum de l'accord-cadre : 800 000 € H.T (durée de 4 ans)
- Lot n° 25.D24 Légumes et pommes de terre cuits préparés (5<sup>ème</sup> gamme)  
Société : XXX  
Montant maximum de l'accord-cadre : 500 000 € H.T (durée de 4 ans)

### **Article 2 :**

Autorise sa Présidente, Mme Delphine Jamet, à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.



Lecture est faite de la délibération.

**Madame JAMET :**

Il s'agit de l'attribution de deux lots : le premier concernant les fruits et légumes de la 1<sup>ère</sup> gamme issus de l'agriculture conventionnelle et le second relatif aux légumes et pommes de terre cuits préparés.

Quatre offres ont été reçues pour le premier lot. Il a été voté en Commission d'Appel d'Offres la sélection de la société Coo-alliance.

Sur les deux offres du second lot, la société Saint Fruit a été retenue.

Avez-vous des questions ? Je vous propose de passer au vote.

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 0

### Communication

**Monsieur DAMANE :**

Le traditionnel repas de Noël se tiendra le 18 décembre, à l'issue du prochain Comité Syndical. Vous recevrez prochainement un mail d'invitation, auquel nous vous remercions de bien vouloir indiquer votre présence, ainsi que vos préférences alimentaires.

Le programmiste, en charge de la construction de la nouvelle cuisine centrale, a débuté son étude en se référant à la base de données délivrée au préalable par la collectivité. Comme il avait été convenu, les agents ont débuté les échanges avec lui par petits groupes, sans encadrement. De plus, une réunion d'échange a lieu cette après-midi afin d'évoquer avec lui l'implantation des bâtiments sur le nouveau terrain.

Je vous propose qu'un point sur l'avancée du projet soit abordé lors du prochain Comité Syndical, le 18 décembre.

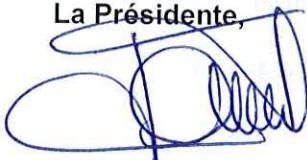
### Questions diverses

**Madame JAMET :**

Sans autre question, je vous propose de lever la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h13.

La Présidente,



Delphine JAMET

La secrétaire,



Véronique KUHN